

## CONSIGNES POUR LES CONTRÔLES

### Avant le contrôle

- Les **sacs doivent être laissés à l'entrée** de la salle. Les élèves ne conservent sur leur table que les affaires indispensables pour le contrôle (uniquement de quoi écrire, éventuellement leur calculatrice si elle est autorisée, pas de trousse). Des feuilles de brouillon seront fournies. **Pour les élèves APTA bénéficiant d'un ordinateur**, un ordinateur et une clé USB leur seront fournis. Ils s'installeront au fond de la salle, dos au prof, afin que leur écran soit visible.
- Les **téléphones portables doivent impérativement être éteints et laissés dans les sacs**. Le non respect de cette règle entraîne la **confiscation du téléphone** pour 7 jours. Les montres connectées sont interdites.
- Tous les élèves doivent être en place **pour que l'épreuve débute à 7h30 précise**.  
Lorsque le contrôle a lieu le mercredi après-midi, les épreuves débutent à 13h30 précise (ou dans certains cas à 12h30, pour les élèves APTA).  
En cas **d'absence au contrôle**, une justification devra **impérativement** être donnée avant la 1<sup>ère</sup> heure de cours du lundi ou du jeudi, à la Vie scolaire (en cas d'absence pour raison de santé, un certificat médical devra être fourni). Un élève absent au contrôle sans motif valable sera sanctionné par un zéro.

### Pendant le contrôle

- Il est interdit de parler à ses voisins (pour demander gomme, feuilles, calculatrice, etc... ). Cela sera assimilé à une tentative de tricherie.
- **Toute tentative de tricherie** doit être signalée à la Direction et sera sévèrement sanctionnée : zéro, avertissement à la discipline et/ou retrait des récompenses au conseil de classe (Félicitations, Mention d'excellence, Tableau d'honneur, Encouragement).
- **La nourriture et les boissons (exceptée l'eau) sont interdites**.
- **Les sorties aux toilettes sont interdites** sauf en cas de nécessité impérieuse : en ce cas l'enseignant note sur le PV collé sur l'enveloppe le nom de l'élève qui sort et l'heure de sortie, ainsi que tout autre incident.
- Les élèves peuvent quitter définitivement la salle:
  - au bout d'**une heure** pour un contrôle de 2h,
  - au bout de **deux heures** pour un contrôle d'une durée supérieure ou égale à 3h.
- Lorsqu'ils ont terminé, les élèves se lèvent un par un pour apporter leur copie au bureau du professeur. Ils doivent émarger la feuille d'appel **à ce moment-là**. Si l'épreuve est en 2 temps, les élèves concernés **doivent émarger 2 fois**. **Les élèves APTA bénéficiant d'un ordinateur** rendront leur travail sur clé USB (ils ne doivent pas quitter la salle pour imprimer leur copie).

### Après le contrôle

- **Les élèves doivent ensuite obligatoirement quitter l'enceinte de l'établissement** et ne pas stationner ni dans le jardin ni dans le hall afin de ne pas gêner le travail de ceux qui continuent de composer.

### Aux surveillants

- S'il y a des épreuves différentes dans la salle, mettre les élèves ayant le même sujet en ligne (assis les uns derrière les autres et non sur la même rangée) et alterner les lignes, pour éviter le risque de tricherie.
- Mettre les calculatrices en mode examen si besoin.
- Noter l'heure de début au tableau.
- Noter les heures de fin prévues pour chaque cas de figure (s'il y a des épreuves différentes).
- Circuler régulièrement entre les rangs pour vérifier qu'il n'y a pas de triche. En cas de triche, récupérer le support utilisé (si c'est un téléphone le confisquer), laisser l'élève poursuivre et noter l'incident dans le PV.
- A la fin du contrôle, ranger les copies et les autres documents complétés (PV, liste émargement, sujets supplémentaires) dans l'enveloppe et ranger cette dernière dans le carton en salle des profs.

Merci de votre coopération.

La Direction